



Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné par la greffière adjointe qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 1^{er} septembre 2020 à 18h, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Octroi d'un contrat de gré à gré – Abattage de frênes morts dangereux;
2. Autorisation de paiement - Modifications de contrat – Travaux d'aménagement du Lac des Fées – Phase 2 – 2019UAT02-AOP;
3. Soumissions – Fourniture et installation d'un convoyeur pour skieurs à la base de plein air – 2020GÉ11-AOP;
4. Soumissions – Services professionnels en ingénierie – Réalisation d'un plan directeur pluvial – Secteur avec DPEC et tranchées drainantes – 2019GÉ29-AOI;
5. Adoption du budget 2020 et autorisation de paiement de la quote-part – Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine;
6. Demande de la Ville - Aide financière – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);
7. Demande de la Ville – Aide financière – Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables (PMVD);



Saint-Constant

8. Demande de la Ville – Aide financière – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);
9. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 28 août 2020.

Me Linda Chau, greffière adjointe
Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante avant midi le jour de la séance :

greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.